

## La pose d'ancrages au plafond

Optimiser et fiabiliser l'installation des ancrages avec C-Block™



### LES ENJEUX :



Il est reconnu que les métiers liés au BTP génèrent des conditions de travail présentant un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs. Les principaux facteurs de risque sont <sup>(1)</sup> :

- les manutentions manuelles
- les postures pénibles et contraignantes
- les vibrations corps entier.

Les 3 ingrédients de ce cocktail peu attirant se retrouvent dans les opérations de la pose d'ancrages chevillés au plafond.

La position de perçage au plafond de l'opérateur est on-ne-peut plus inconfortable :

- Il faut porter à bout de bras un perforateur assez lourd pendant de longues minutes
- La poussière peut tomber sur l'opérateur même avec l'utilisation d'un système de récupération de poussière
- Lors d'une installation de cheville chimique, il y a un risque que la résine coule et ne puisse plus assurer pleinement son rôle si l'opérateur n'est pas suffisamment formé
- La garantie d'un perçage perpendiculaire est difficile à obtenir. Une colonne de perçage est recommandée, mais dans la plupart des cas, elle doit être maintenue par chevillage...
- La pénibilité au travail est accrue : elle présente un risque de douleurs lombaires et les vibrations sont ressenties dans le corps entier

## C-BLOCK rend la pose d'ancrage au plafond plus confortable et moins risquée

La pose d'ancrages C-Block au plafond facilite la vie des opérateurs ! La préparation de surface nécessite un équipement plus léger et provoque près de 50% de vibrations en moins.

A titre de comparaison <sup>(2)</sup> un perforateur provoque des vibrations dont la valeur triaxiale est de 9 m/s<sup>2</sup> alors qu'une meuleuse est à 5 m/s<sup>2</sup>.

Lors de la préparation de surface du C-Block, l'aspiration des poussières est plus efficace que l'aspiration lors d'un perçage qui nécessite un équipement spécifique.

Nous utilisons un outil de pose autoportant pour l'installation des C-Block ce qui permet un travail sans efforts physiques de la part de l'opérateur.

(1) <https://preventiongagnantebtp.fr/wp-content/uploads/2022/06/GUIDE-BONNES-PRACTIQUES-PREVENTION-BTP-.pdf>

(2) [https://www.hilti.fr/content/dam/documents/pdf/e2/engineering/a-modular-support/Manuel\\_QSE\\_11\\_2012\\_FR.pdf](https://www.hilti.fr/content/dam/documents/pdf/e2/engineering/a-modular-support/Manuel_QSE_11_2012_FR.pdf)